

DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE  
L'ÉTAT

*Portrait du Comte de Namur  
Duc de Brabant*

*par L. Verbo.*

*Legue par feu S. M. le Roi.*

8

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
-------------------	---------------------	---------

*(M U 3380 bis)*

*N° 1470  
— legs de O. M. le Roi - le Duc de Brabant,*



28/8<sup>3</sup> 2

Le 28/8 à Vth. epoch  
du 21 C (ad de 43 A  
n: 30744)

A M L Minibon  
de B.

Il est évident que  
vous seriez en mesure de  
nous faire connaître  
l'exactitude de ces  
renseignements  
sur les points  
de la situation  
par M L Verbo &  
que le peu de  
à l'égard de  
aux Mmes R de  
de la situation de  
M L Verbo &  
L. G.



①

Extrait du testament olographe de Sa  
Majesté la Reine des Belges.

-----

Ceci est mon testament.

Article I.<sup>er</sup>

Je prie mon fidèle ami le Baron Goffinet (Auguste), Ministre plénipotentiaire, secrétaire des Commandements de Leurs Majestés, et le Comte Eugène Henricourt de Grunne, de vouloir me servir d'exécuteurs testamentaires.

Article XVIII.

Je donne et lègue:

Au musée de peinture de Bruxelles, le beau portrait du Comte de Hainaut, Duc de Brabant, peint et offert après l'incendie, par Léon Harbo.

8 (Chambre à coucher de Laeken).

Article XIX.

Je donne et lègue: au conservatoire royal de musique de Bruxelles:

- a) ma harpe d'Erard,
  - b) Cymbalom,
  - c) piano incrusté et nacré.
-



2

2

MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE.

Bruxelles, le 21 8bre 1902.

DIRECTION  
DES  
Beaux-Arts.

N<sup>o</sup> 30744 .

Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la direction.

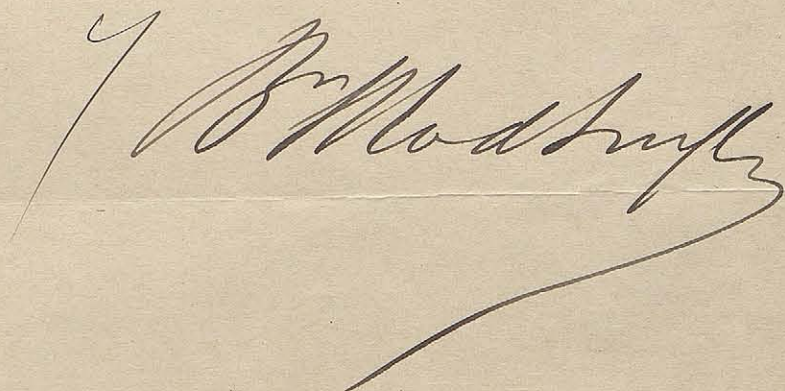
—  
/ ANNEXE.  
—  
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous adresser , ci-  
joint en copie , un extrait du testament  
par lequel la *feue* Reine lègue , aux  
musées royaux de peinture et de sculpture ,  
un portrait du Comte de Hainaut , duc de Bra-  
bant , peint par M.L.Herbo.

Je vous saurais gré de vouloir bien me  
faire connaître le sentiment de votre commission  
au sujet de l'acceptation du legs dont il  
s'agit.

Agréez , Messieurs , l'assurance de  
ma considération distinguée.

Le Ministre,



9083. — P. W. — Bon 89 5.

A la commission directrice des musées royaux de peinture  
et de sculpture , à BRUXELLES.